

Le confessionnalisme au Liban :
imposé par l'impérialisme français,
consolidé par les élites libanaises,
mais remis en question par la population

- 2 Introduction
- 3 La création du Liban par l'impérialisme colonial français
- 5 Les religions et le pouvoir au Liban
- 6 2019, le pouvoir confessionnel remis en question par la population

- 9 carte 1 La proximité des villes
- 10 carte 2 la géographie du Liban
- 11 carte 3 la population au Liban
- carte 4 la diaspora libanaise
- 12 carte 5 les communautés du Liban

Introduction

Le Liban est un petit pays d'une superficie de 10 452 km², la taille de deux départements français (carte 1). Les principales villes (la capitale Beyrouth, Tyr, Saïda, Nabatieh, Jounieh, Zahle, Baalbek, Tripoli) sont assez proches les unes des autres.

Le nom du Liban vient du mont Liban qui veut dire mont enneigé. Les neiges éternelles à 3000 mètres y sont visibles toute l'année. Sur la carte, la chaîne de montagne du Mont Liban s'étend du Nord au Sud. A l'Ouest, on descend de suite vers la Méditerranée. A l'Est du Mont Liban, du nord au sud, s'étend la Vallée de la Béqaa. Et à l'Est de la vallée de la Béqaa, toujours du Nord au Sud, s'étend la chaîne de montagne l'Anti Liban qui forme la frontière avec le Syrie. (carte 2)

Le Liban fait partie du Moyen Orient (Middle East pour les Anglais) ou du Proche Orient (français). Il a deux frontières terrestres. La première se situe au sud avec Israël, d'une trentaine de km. A ce jour, Israël occupe toujours une petite portion du territoire libanais, les fermes de Chebaa (quelques km², mais zone stratégique dominante sur la Syrie et le Liban), situées sur le plateau du Golan, lui-même occupé au détriment de la Syrie. Les forces de l'ONU (La FINUL, dont les principales troupes sont françaises), sont toujours présentes dans le Sud du Liban, après le retrait des troupes israéliennes et de ses supplétifs chrétiens libanais en mai 2000 (défaites par les troupes du Hezbollah). La deuxième frontière terrestre est commune avec la Syrie et enserme le Liban à l'Est et au Nord.

L'Ouest du Liban est constitué par la Mer Méditerranée. C'est sur la côte du Liban et la vallée de la Beeka que vit la majorité de la population (carte 3).

La population (source France Diplomatie) est évaluée (car aucun recensement n'a eu lieu depuis 1932 sous le mandat français, à l'époque 785 542 personnes avaient été recensées) à 4,6 millions de personnes dont 174 222 réfugiés palestiniens enregistré par l'UNRWA (Agence de l'ONU spécialement constituée pour gérer les camps de réfugiés palestiniens). Les Camps palestiniens se situent dans les banlieues des grandes villes libanaises. A cette population se sont rajoutés 929 624 réfugiés syriens comptabilisés par le HCR (autre agence de l'ONU gérant les camps de réfugiés dans le monde) et 50 000 Palestiniens des camps de Syrie (comptabilisé par l'UNRAW). Ces dernières populations ont fui les bombardements et destructions infligés par le régime syrien de Bachar El Assad dans son pays de 2011 à fin 2024.

La majorité de la population est arabe (quelle que soit la religion), soit environ 90% . Mais deux groupes ne sont pas arabes, les Kurdes qui représentent entre 2 et 3% de la population et les Arméniens, entre 7 et 8%. Ces deux groupes de personnes sont venus du Nord au début du 20ème siècle pour fuir les massacres et persécutions du pouvoir turc ottoman et se sont installés sur le territoire de l'actuel Liban (Missak Manouchian de l'Affiche Rouge a été un de ceux-ci).

C'est un peu une constante de l'histoire du territoire libanais. Il est un refuge pour les peuples persécutés par les Etats dominant de la région. Aux alentours du 10ème siècle, les Druzes, les Chiites, les Alaouites (trois religions musulmanes considérées comme déviantes par les Sunnites) persécutés par les pouvoirs musulmans sunnites de l'époque furent contraints de se réfugier dans les montagnes du Mont Liban. Ils rejoignaient ainsi les Maronites chassés de Syrie, installés sur ce même territoire assez pauvre, eux-mêmes persécutés par les autorités byzantines chrétiennes qui considéraient le rite maronite comme une déviance du christianisme officiel. A partir de 1948, ce furent une partie des Palestiniens chassés de leur terre par les Israéliens qui trouvèrent le Liban comme terre de refuge. Et depuis 2011, ce sont des populations syriennes qui se sont installées soit dans des camps, soit dans leurs familles libanaises.

Si beaucoup de populations sont arrivées au Liban pour les raisons évoquées, beaucoup en sont aussi parties. Des centaines de milliers de Maronites (chrétiens) vont ainsi quitter le Liban à la fin du 19ème siècle pour fuir les persécutions religieuses instrumentalisées par le pouvoir ottoman et les puissances impérialistes française et anglaise. Cette instrumentalisation consistant à se servir des Druzes, de confession musulmane, contre les Maronites chrétiens. Les Druzes étaient soutenus par les Anglais et les ottomans, et les maronites par les Français. S'en est suivie une émigration vers les Etats-Unis et l'Amérique Latine. Une deuxième vague d'émigration de chrétiens maronites va s'effectuer juste après la Première Guerre Mondiale.

La région du Liban actuel s'était appauvrie du fait de l'isolement et de la famine provoquées par les autorités ottomanes dans le conflit impérialiste de 1914-1918, opposées à la France et l'Angleterre. Au cours du Mandat français sur le Liban, de 1920 à 1943, ce sont les Chiites qui émigrèrent, notamment dans les colonies africaines françaises. Cette émigration fut favorisée par les autorités françaises du Mandat, les Chiites devenant principalement des commerçants en Afrique. Un commerce de denrées et d'objets divers circula ainsi entre le Liban et l'Afrique, qui enrichira ainsi des membres de la communauté chiite. L'émigration libanaise eut une pause entre l'indépendance de 1943 et la guerre civile de 1975-1990. Cette dernière la relança cette fois vers l'Europe et les pays arabes. On estime à 12 millions les émigrés d'origine libanaise dans le monde (carte 4).

La création du Liban par l'Impérialisme colonial français

Après la Première Guerre mondiale et la défaite de l'Allemagne, à laquelle s'était allié l'Empire ottoman, la région du Moyen-Orient, qui faisait partie de l'Empire ottoman, est démantelée et divisée entre sphère d'influence anglaise et française. Les territoires de l'actuelle Syrie et du Liban actuel, à partir de 1920 et avec l'accord de la Société des Nations, seront sous mandat français, tandis que la Palestine, la Jordanie, l'Irak et l'Iran seront sous mandat britannique. Le territoire syrien et le territoire libanais ne formaient qu'un, appelé aussi Grande Syrie, sous l'Empire ottoman.

Il n'y avait alors aucune forme d'Etat indépendant. L'Etat central était représenté par le Sultan à Istanbul, qui de là, dirigeait l'Empire de la Sublime Porte. Les territoires étaient divisés en régions afin de faire rentrer l'impôt et permettre la fourniture d'hommes pour

l'armée ottomane. La région du Mont Liban a une certaine forme d'autonomie dans la région, puisque les autorités ottomanes n'y ont pas d'administration propre, et qu'ils délèguent la levée de l'impôt et des hommes pour l'armée aux chefs des clans druzes ou maronites, suivant les époques. Les interventions de l'armée ottomane ne s'effectuent qu'en cas de désobéissance de l'Emir du Mont Liban.

La France, qui est à l'époque une puissance coloniale qui exerce son pouvoir dominateur impérialiste sur toute une partie du monde, en Asie, en Afrique, dans le Pacifique etc. lorgne sur le Moyen-Orient depuis belle lurette, plus précisément depuis la fin des années 1790. C'est la France du Directoire qui envoie le Général Bonaparte guerroyer dans la région pour empêcher l'Angleterre d'y exercer son influence. Dès le 19ème siècle, les dirigeants politiques et économiques français font le choix de s'appuyer sur la communauté chrétienne maronite du Mont Liban pour faire de « l'entrisme » dans l'Empire ottoman. Cette communauté maronite, malgré sa déviance historique originelle avec l'Eglise romaine, avait été reconnue comme latine au 16ème siècle. Il y a des écoles religieuses maronites à Rome et au Mont Liban, une multitude d'ordres religieux venant de Rome mais aussi grec-orthodoxes et de l'Eglise orthodoxe russe.

La France impérialiste coloniale du 19ème siècle, prétextant la défense des Chrétiens dans un milieu musulman soi-disant hostile, va imposer au pouvoir ottoman qu'il cède des libertés aux Chrétiens sur le Mont Liban. Il s'agit notamment d'une liberté commerciale, qui favorisera l'émergence d'une bourgeoisie maronite, grâce au commerce du ver à soie avec la région lyonnaise en France. La société féodale du Mont Liban se retrouve complètement bouleversée. Les rapports ancestraux entre les féodaux druzes et maronites, qui duraient depuis plus de 400 ans sous la domination ottomane, n'avaient connu que des soubresauts ponctuels de conflits, parfois violents mais jamais avec une consonnance religieuse.

Les libertés acquises par les Chrétiens maronites sous la protection française vont pousser les féodaux druzes vers les Anglais qui les armaient. Les conflits entre clans féodaux vont déboucher sur des conflits de type religieux ou chacune des deux communautés est soutenue par son parrain impérialiste. Dans les années 1840 et 1860, deux conflits qui avaient comme point de départ des questions sociales, concernant les paysans maronites et druzes face à leur seigneurs féodaux respectifs, vont se transformer en affrontement religieux entre musulmans et chrétiens. On y verra des interventions militaires française, anglaise et même russe, puisque le Tsar de Russie vient lui également au secours des Chrétiens orthodoxes.

Le pouvoir ottoman qui est déjà déclinant à cette époque (son empire s'effrite) n'intervient qu'en dernier ressort après les massacres, comme en 1860. Cette année-là, des milliers de Chrétiens maronites sont massacrés, au Mont Liban ainsi qu'à Alep et Damas, par la communauté druze. Les puissances européennes, surtout la France, vont imposer au pouvoir ottoman que le Mont Liban devienne une province autonome au sein de l'Empire et que son gouverneur soit chrétien, contribuant ainsi à son affaiblissement. De plus est imposé une assemblée composée de membres représentant les différentes religions, qui siègera auprès du gouverneur. Ce régime se nommera la Mutassarifiyya. Il sera à la base du système politique confessionnel que les Français mettront en place en 1926, sous la période du Mandat, après l'effondrement de l'Empire ottoman, à la fin de la première guerre mondiale.

En 1920, la France obtient donc le Mandat sur la Grande Syrie. Pour contrer le nationalisme arabe qui monte et qui discute ouvertement d'une Grande Syrie indépendante, la France partitionne la région en cinq territoires, créant ainsi le Grand Liban avec ses frontières actuelles et son système politique confessionnel.

Les religions et le pouvoir au Liban

Le système actuel politique libanais est donc confessionnel. C'est-à-dire que les sièges au Parlement, les postes dans la fonction publique, dans l'armée, sont répartis entre les différentes communautés religieuses reconnues. Le président de la République est donc toujours un Chrétien maronite, le président du Conseil des ministres est sunnite et le président du Parlement un chiite. Le poste de chef de l'armée libanaise est toujours attribué à un Chrétien maronite. Autant dire qu'il n'y a aucune place pour l'athéisme dans le système libanais. Les cartes d'identité libanaises mentionnant obligatoirement la religion dès la naissance. Ce n'est que depuis les années 1990 que l'appartenance religieuse n'est plus obligatoire. Pendant la guerre civile de 1975-90, cette mention de l'appartenance religieuse pouvait vous envoyer à la mort, lors d'un contrôle par une bande armée.

18 communautés religieuses sont reconnues (carte 5). La Chambre des députés compte 128 députés. La moitié des députés (64) sont chrétiens, et l'autre moitié sont musulmans. Les sièges sont répartis suivant le décompte qui impose une égalité stricte (54 députés) entre députés chrétiens et musulmans, qui date de 1990, lors des accords de Taëf, qui ont mis fin à la guerre civile libanaise de 1975-1990. Avant 1990, le système politique confessionnel imposé par la France en 1926, pendant la période mandataire, donnait une majorité aux Chrétiens et notamment aux Chrétiens maronites (54 députés chrétiens et 44 musulmans). C'est qu'en 1926, les Chrétiens maronites représentaient plus de 200 000 personnes sur les 785 542 personnes recensées. La France s'appuyait sur la forte communauté maronite pour mettre en place ce système politique confessionnel qui excluait toute forme de laïcité. Et qui verrouillait le système à l'entrée de communistes et socialistes dans la vie politique libanaise.

L'Indépendance en 1943 est imposée par l'Angleterre et les Etats-Unis aux autorités françaises gaullistes qui s'y opposaient. Les dirigeants politiques libanais reprennent alors exactement le même système confessionnel ainsi que la même constitution (on retire simplement les passages faisant référence au Mandat). Les forces politiques religieuses chrétiennes et musulmanes ont donc scellé en 1943 un pacte non écrit, qui avalisent ce fonctionnement politique basé sur la division de la société en communautés religieuses. Et cela, bien que le contenu de la Constitution de 1926 stipulait que le fonctionnement politique confessionnel n'était qu'une étape transitoire vers un fonctionnement laïque. Ce système va donc perdurer jusqu'en 1990.

Mais il ne faut surtout pas voir là un simple clivage entre Musulmans et Chrétiens. Dans ce système confessionnel, on voit des partis politiques chrétiens passer des accords avec des partis musulmans contre d'autres forces politiques musulmanes et chrétiennes associées. De même, on verra ces mêmes forces politiques s'affronter militairement pendant

la guerre civile de 1975-1990, établissant des alliances au gré des rapports de forces sur le terrain militaire. Et cela, tout en conservant les institutions politiques parlementaire et présidentiel brinquebalante mais présentes.

En 1990, les choses avaient bien changé dans la démographie libanaise. La population maronite était en déclin, tandis que la population chiite avait considérablement augmenté. Les chefs politiques des différentes bandes armées, qui s'étaient affrontées pendant 15 ans, se sont entendus pour rehausser le poids des Chiites et abaisser celui des Maronites. Ce changement reflétait le rapport des forces militaires dans la société libanaise, notamment le poids militaire du Hezbollah (formation religieuse chiite) apparu en 1982. Nous aborderons la Guerre civile séparément.

Une estimation actuelle (Dessous des cartes), qui s'appuie sur des recoupements avec différents résultats électoraux, indique que les Chiites représenteraient 35 % de la population, les Sunnites 27 %, les Maronites 20% et les Druzes 5% (carte 5, sur la répartition des communautés religieuses sur le territoire libanais). On pourrait en déduire que les Musulmans représentent pratiquement 70% de la population. Et que le système politique confessionnel est obsolète, car en défaveur des Musulmans.

Pourtant personne ne veut « renverser la table ». Car sur la table, il y a un gros gâteau et ce gâteau, c'est le pactole de l'Etat libanais. C'est l'accès aux marchés publics, l'accès aux banques libanaises, l'accès à la dette de l'Etat, l'accès aux comptes publics, l'accès aux emplois publics etc. Bref l'accès à la richesse que peut contrôler un Etat. Tous les partis politiques représentant les différents clans religieux croquent dans le gâteau. Pour l'instant, tous y trouvent leur compte, et aucun ne parle de changer le système.

Le résultat, pour la population, c'est que les écoles publiques, les transports, l'eau, l'électricité, le logement, la santé, bref toutes les fonctions essentielles pour vivre décemment, ne fonctionnent pas ou très mal. C'est un pillage généralisé par les clans religieux au pouvoir. Et il est vécu comme tel par la population. Pourtant, ce système va vaciller en 2019, et c'est la population qui va « secouer le cocotier ».

2019, Le pouvoir confessionnel remis en question par la population

En octobre 2019, débutait au Liban sur tout le territoire un grand mouvement de manifestations pacifiques qui allait durer 4 mois. Dans les premières semaines, certaines manifestations allaient réunir jusqu'à 2 millions de personnes, soit presque la moitié de la population libanaise. La contestation touche tout le territoire. Les manifestations réunissent toutes les catégories de la population, vieux, jeunes, hommes, femmes. Les différences confessionnelles ont disparu, Musulmans chiites et sunnites, Chrétiens orthodoxes ou Maronites manifestent ensemble. C'est du jamais vu. Un espoir puissant de changement dans la société libanaise est peut-être en train de naître.

Ce mouvement de colère et de protestation avait pour cible l'ensemble du régime économique et politique qui dirige le pays depuis 1943 (année de l'indépendance du Liban). Le détonateur de cette révolution ou Thaoura (en arabe), ainsi nommée par les manifestants eux-mêmes, fut une taxe que voulut prélever le gouvernement de Saad Hariri (Sunnite et lui-

même milliardaire du BTP) sur les communications téléphoniques du réseau social « WhatsApp ». Le réseau social utilisé par la plupart des Libanais, et voulu gratuit par son concepteur, était devenu pour le gouvernement un moyen supplémentaire pour faire rentrer de l'argent dans les caisses de l'Etat.

C'est que l'Etat libanais, endetté jusqu'au cou auprès des financiers internationaux, ne sait plus où trouver de l'argent pour rembourser ses créanciers. En ce début octobre 2019, il est carrément en cessation de paiement. Le montant de la dette se monterait à ce moment-là à 170 % du PIB.

La taxe « WhatsApp » n'était qu'un détonateur. La situation pour la population ne cessait d'empirer depuis des années. En 2015, avait déjà eu lieu un mouvement de protestation qui avait duré plusieurs mois, contre la mauvaise gestion des ordures par l'Etat. A la mi-juillet 2015, les ordures dans Beyrouth ne sont plus ramassées, avec les chaleurs élevées de cet été -là, l'accumulation des ordures dans les rues devenant pestilentielle. L'Etat libanais n'avait pas anticipé que les sites de traitements et d'enfouissements des ordures ménagères allaient être un jour pleins, et ce jour était arrivé. C'est le ras-le-bol qui pousse une partie de la population dans la rue, surtout des jeunes. S'ajoutent à ce problème les pénuries d'eau, d'électricité, quotidiennes.

Pour les gens, l'Etat ne fait pas son boulot de base qui est de faire fonctionner tout simplement les services publics pour le bien-être de la population. Un collectif composé de jeunes militants se nommant « vous puez » s'est créé et a été à l'initiative des manifestations et des actions en justice contre l'Etat. Dans les manifestations, des slogans comme « Le peuple veut renverser le régime » sont apparus, ce qui est nouveau. Les gouvernements trouvent des solutions provisoires, mais ne règlent en rien les problèmes de fond. En 2017, il est estimé que 77% des ordures sont entassées dans des décharges à ciel ouvert, ce qui occasionne plus de 150 incendies par an.

En avril 2018, est organisée à Paris la conférence dénommée CEDRE (Conférence économique pour le développement par la Réforme et les Entreprises). C'est le président français Emmanuel Macron qui en est à l'origine. Les financiers de la planète et les Etats prêteurs sont conscients que le Liban est sur une pente dangereuse. Son endettement ne cesse de croître et si cela continue, le pays risque de faire défaut sur sa dette. Un prêt de 11 milliards de dollars est alloué au Liban, avec comme condition que le fonctionnement des services publics du pays (ordures, électricité, transport, santé, éducation) soit une priorité pour le gouvernement de Saad Hariri.

Tout le monde se congratule mais personne ne cherche à regarder vraiment, et chacun fait mine de ne pas voir où sont les trous dans la raquette de l'Etat, par où s'engouffrent ces milliards de dollars depuis des années. Ce qui compte, c'est que la dette libanaise continue d'être remboursée. Le pot aux roses sera donc dévoilé publiquement un an plus tard avec les grandes manifestations.

En février 2019, un père de famille, Georges Zreik (chauffeur de taxi) s'était immolé par le feu. La raison qu'il donnait était qu'il ne pouvait plus payer les frais de scolarité de sa fille dans une école chrétienne. Devant le refus du directeur de l'école de l'accepter, il s'est donné la mort. Ce chauffeur de taxi était endetté et ses affaires ne fonctionnaient plus aussi

bien qu'auparavant. Beaucoup de Libanais se sont reconnus dans la situation de cet homme. Les témoignages sur les réseaux sociaux le confirmaient. Beaucoup s'endettant pour placer leurs enfants dans les écoles chrétiennes pour qu'ils réussissent mieux leurs études. L'école publique libanaise était laissée par les autorités publiques dans un état lamentable.

Mais la manifestation organisée devant l'école où était scolarisée cette fille ne réunit alors que quelques dizaines de personnes. Certains s'en sont offusqués, disant que les gens ne se contentaient que de belles paroles sur les réseaux sociaux et qu'ensuite ils allaient boire une bière au bar. Le moment n'était pas venu, il le sera quelques mois plus tard.

L'historien libanais Saïd Chaaya, dans son livre « La révolte sans révolution », dira qu'au vu des événements antérieurs au 17 octobre 2019, « la révolte commence théoriquement et symboliquement en février 2019 avec la mort de Georges Zreik, qui s'est immolé faute de pouvoir payer la scolarité onéreuse de sa fille dans une école chrétienne. Ce geste a sonné le glas du féodalisme clérical et de ses privilèges moyenâgeux, car il disparaîtra bon gré mal gré avec le système de corruption, dont il a su profiter et qu'il a si longtemps défendu et soutenu. »

N'améliorant en rien la situation des Libanais, l'Etat libanais s'était aussi mis à s'en prendre aux réfugiés syriens sur son sol, qui sont plus d'un million. Ceux-ci sont, soit aidés par la population libanaise qui a conservé beaucoup de liens familiaux avec les Syriens, ou sont aidés par les organisations internationales de l'ONU. Le gouvernement de Hariri, avec son armée, a donc tenté une campagne raciste contre les réfugiés, les poussant dans certains cas par la force à les faire revenir dans leur pays, en détruisant leurs campements. L'opération visait à désigner les réfugiés syriens comme des boucs émissaires de la crise que traverse le Liban. Mais cette campagne raciste ne fonctionnera pas sur l'ensemble de la population libanaise.

Enfin, au cours de l'été 2019, de gigantesques incendies ont dévasté les forêts libanaises. Les 3 hélicoptères destinés à la lutte contre les incendies ne peuvent décoller, faute d'entretien et de pièces pour effectuer les réparations. L'incurie de l'Etat et de ses dirigeants politiques est une fois de plus mis en évidence devant toute la population du pays. En septembre, le gouvernement qui n'a pas reçu l'argent promis en 2018 par les « argentiers » de Paris (11 milliards de dollars). Il décrète la faillite, l'austérité pour le pays. La taxe « WhatsApp » sera une des premières mesures, avec le résultat que l'on sait.

La révolution de la population libanaise d'octobre 2019 va donc mettre à jour sur la place publique un gigantesque mécanisme financier d'endettement pour l'Etat libanais et sa population, mais aussi un gigantesque mécanisme d'enrichissement pour toute la classe politique et le milieu des affaires, notamment les banques. Ce mécanisme d'enrichissement et de corruption généralisée reposait sur la collusion entre les élites politiques religieuses et le milieu des affaires. Et cette collusion avait comme source des liens familiaux, amicaux, politiques et religieux entre ces deux mondes, le politique et les affaires, qui en fait n'en faisaient qu'un.

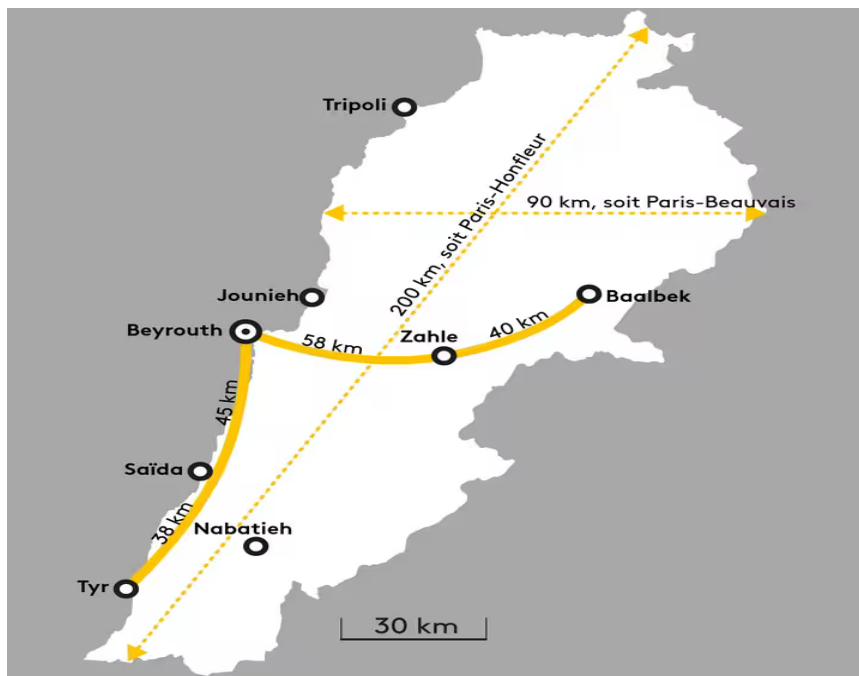
L'exemple de la famille Hariri, déjà cité, illustre très bien cet état de fait. Hariri père, milliardaire du bâtiment, va diriger la vie politique du pays du début des années 1990 à 2005,

année où il est assassiné. Son fils le remplacera aux affaires mais aussi dans la vie politique du pays. Les deux font la paire. Il n'y a pas qu'aux Etats-Unis que les milliardaires accèdent au pouvoir, le Liban était un précurseur de ce fonctionnement. Autre exemple, un autre milliardaire, Najib Mikati, à la tête de la holding d'investissement M1 Group opérant dans les télécom, le commerce de détail, l'énergie etc., sera plusieurs fois Premier ministre, la dernière fois de 2021 à 2025.

Cependant, le mouvement de masse libanais de 2019 n'arrivera pas à renverser le pouvoir confessionnel. Celui-ci perdure aujourd'hui. Mais de moins en moins de Libanais y croient. Les derniers scrutins électoraux font état de taux de participation qui ne cessent de diminuer. En 2022, aux élections législatives, seulement 41% des Libanais ont voté.

La population libanaise a beaucoup de ressources, sait se mobiliser et nous réservera encore des surprises. Malgré les innombrables divisions -étatiques, religieuses, communautaires, etc - qu'ont régulièrement cherché à commettre les castes dirigeantes, les humains qui vivent ensemble et se côtoient n'aspirent ni à la guerre ni à la confrontation. Elles vivent spontanément en paix. C'est cette paix, la seule véritable, construite au quotidien par en bas, qui peut construire de vraies nations, et, pourquoi pas dans un proche avenir, une union internationale.

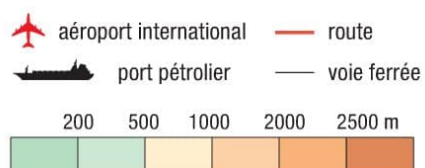
Carte 1



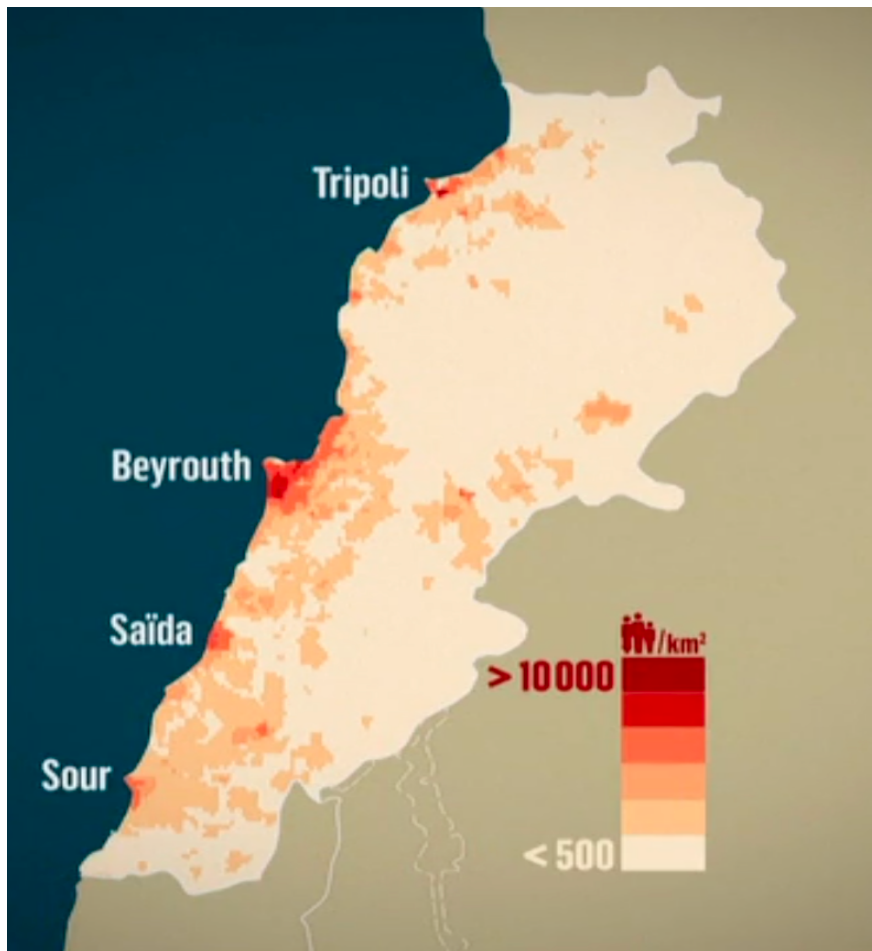
Carte 2



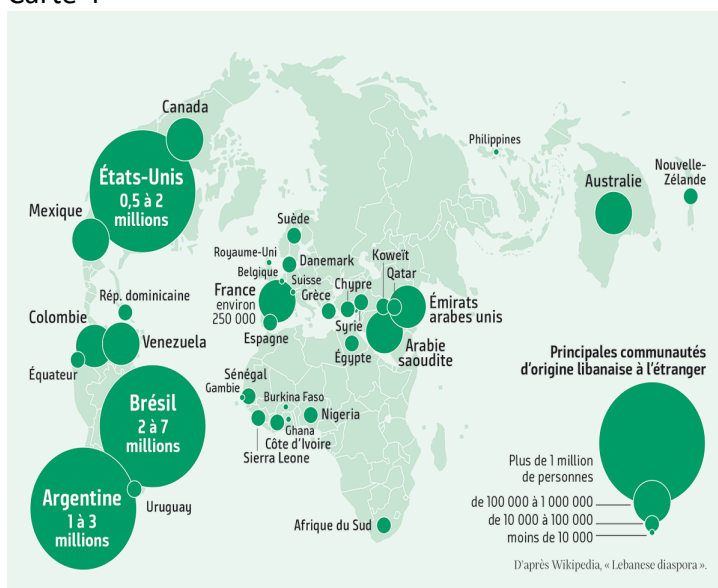
Liban



Carte 3



Carte 4



Carte 5

